



SYNDICAT MIXTE POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT DANS
LE DÉPARTEMENT DE LA
HAUTE-GARONNE

Dossier suivi par :
Hélène VERBRACKEL
Tél. 05 34 33 48 06
Fax : 05 34 33 48 20
Réf. à rappeler :
DADRE / HV

Compte rendu de la séance du Conseil Départemental des Jeunes pour l'Environnement du 10 février 2010

Présents :

Animateurs du CDJE :

Willy AUTHESSERRE
Frédéric GUILLAUME
Hélène VERBRACKEL

Intervenants extérieurs :

Société ANAGRAM

Cyril SOLER – Ingénieur Ecologue

Voir liste des membres du CDJE présents en annexe.

La séance s'est déroulée le **mercredi 10 février 2010** salle A 348 du Conseil Général de 14h30 à 17h. Pour cette réunion, 17 des 30 membres du CDJE étaient présents.

L'objectif de cette séance était de proposer aux collégiens de réfléchir sur des actions qui contribuent à préserver la biodiversité.

Ces données serviront à illustrer la 4^{ème} rubrique du DVD-Rom sur la biodiversité en cours de réalisation « le T'chat des collégiens ».

Les animateurs ont proposé aux collégiens de participer à deux animations afin de trouver des éco-gestes ayant un impact positif sur la biodiversité

Dans la première animation, les collégiens, regroupés par binôme, ont réfléchi sur la thématique « des loisirs ». Chaque binôme avait pour consigne à son tour de jeu de proposer une activité de loisirs respectueuse de la biodiversité ou un geste permettant de préserver la biodiversité dans le cadre de ses loisirs. Chaque geste proposé faisait gagner un point au binôme.

Les collégiens ont, pour la majorité, proposé des activités de loisirs ne générant pas de gaz à effet de serre dans leur pratique : activité aquatique non motorisée, randonnée, Arapaho, vélo, parapente. Certains ont ajouté que ces activités présentaient également l'avantage de ne pas consommer de carburant et de ne pas générer de nuisances sonores. Ils ont précisé qu'il est toutefois indispensable de respecter les sentiers prévus pour la pratique de ces loisirs afin de ne pas dégrader le milieu naturel. Ces activités permettent également de sensibiliser les pratiquants au respect de la nature. Les animateurs ont souhaité que soit précisé en quoi l'émission de gaz à effet de serre pouvait nuire à la biodiversité. Le lien entre changement climatique et modification de la biodiversité a été ainsi facilement trouvé.

Les collégiens ont également proposé des gestes qui peuvent, dans la pratique d'une activité sportive, contribuer à limiter la perte de biodiversité voire à la préserver:

- utiliser des dossards en papier recyclé, afin de limiter la coupe d'arbres,
- utiliser des maillots en fibres biologiques qui n'ont pas nécessité l'emploi de produits chimiques dans leur conception,
- limiter les consommations d'eau, d'énergie dans une salle de sport afin de ne pas contribuer aux changements climatiques et ainsi de respecter les milieux de vie des animaux,
- privilégier le chauffage de l'eau des piscines par l'énergie solaire pour limiter l'utilisation de l'énergie électrique produite par des centrales nucléaires et/ou thermiques, afin de limiter les déchets radioactifs et d'économiser des ressources fossiles,
- ramasser ses déchets afin de ne pas polluer les milieux naturels et que les animaux ne s'intoxiquent pas en les ingérant (à la plage notamment),
- dans le cadre d'une pratique de pêche de loisirs, respecter la faune et le milieu, par exemple en relâchant les poissons.

Les membres du CDJE ont également proposé que les activités à proximité de leur domicile soient privilégiées afin d'utiliser des transports doux (pieds, rollers, vélo...) et ainsi limiter les émissions de gaz à effet de serre.

En faisant ses courses, les collégiens ont également proposé de privilégier les marchés biologiques de proximité. Ils ont également argumenté sur le fait que les produits issus de l'agriculture biologique garantissaient qu'aucun traitement phytosanitaire n'ait été utilisé, que les aliments étaient moins emballés et avaient nécessité moins de transport, cela contribuant à préserver la faune et la flore. Certains collégiens ont proposé de ramasser les légumes sur une exploitation agricole plutôt que d'aller les acheter en supermarché. Cela permet également de ne pas utiliser de machines pour la collecte et ainsi d'éviter le compactage de la terre et de préserver la faune du sol.

Dans le cadre d'une activité de jardinage, les membres du CDJE ont également proposé de cultiver des variétés potagères anciennes et de n'utiliser aucun produit chimique.

D'autres propositions de gestes éco-citoyens ont également été faites par les collégiens :

- réaliser des reportages sur les milieux naturels pour sensibiliser à la protection des écosystèmes et des espèces menacées,
- respecter le milieu lors de la création d'un parc de loisirs, étudier le site pour que la mise en place de cette activité ait le moins d'impact possible sur la biodiversité,
- s'informer sur l'existence de mesures de protection spécifiques lorsqu'on se rend sur un lieu préservé.

Suite aux propositions et discussions du groupe, les animateurs ont précisé que chaque activité de loisir pouvait dégager un impact négatif sur la biodiversité. Certaines entraînent aussi des impacts positifs (sensibilisation, lieu refuge fermé au public...). L'objectif est de privilégier ces dernières.

Au cours de la deuxième animation, les collégiens, regroupés par quatre ou cinq devaient proposer à l'ensemble des membres du CDJE des propositions d'aménagement, d'activités dans le cadre de situations concrètes en argumentant sur l'intérêt de ces choix dans la préservation de la biodiversité.

Victor, Karim, Mylène et Flora ont réfléchi à l'aménagement d'un plan d'eau ; la situation qui leur a été proposée était la suivante :

« Le Conseil Municipal de votre commune souhaite aménager un plan d'eau à destination du tout public (enfants et adultes). En tant que membre du C.D.J.E, il vous sollicite pour lui proposer des idées en termes d'activités de loisirs et d'actions de préservation de la biodiversité ? »

Le groupe a proposé de diviser le plan d'eau en trois zones : une réservée à la baignade, une pour la pratique d'activités nautiques non motorisées (canoë, voile, aviron...) et une autre sans aucune activité afin de favoriser la biodiversité aquatique.

Ces trois zones pourraient être séparées par des flotteurs permettant ainsi à la faune aquatique de se déplacer librement sur chacune des trois.

Durant les périodes de reproduction des poissons, toutes les activités pouvant leur nuire seraient stoppées. Les collégiens ont également précisé que ce site serait fermé la nuit pour la tranquillité de la faune. Un sentier jalonnant le tour du plan d'eau avec des panneaux présentant la faune et la flore du lac pourrait être créé pour sensibiliser les promeneurs au respect du milieu naturel.

Un petit bassin pourrait également permettre aux visiteurs d'observer la biodiversité aquatique.

L'ensemble des membres du CDJE a ensuite eu la possibilité de poser des questions. Ils se sont interrogés sur le type d'espèces de poissons à mettre dans le plan d'eau. Pour les collégiens ayant travaillé sur cette thématique, il semble important que les espèces introduites soient compatibles entre elles. Ils souhaitent que la pêche soit autorisée sur certaines périodes afin de réguler les populations. Les collégiens proposent que les espèces de poissons ne soient pas prédatrices les unes des autres et qu'elles soient alimentées par l'Homme.

Les animateurs ont alors fait un rappel sur le concept de la chaîne alimentaire et le rôle des différentes espèces nécessaires au bon équilibre d'un écosystème. Ils ont précisé qu'il était normal et

indispensable dans un milieu durable que certaines espèces animales consomment des espèces végétales ou des déchets organiques et d'autres espèces animales se nourrissent d'autres espèces animales. Ceci permettrait une régulation de l'évolution de chacune des populations et ainsi la création d'un écosystème durable dans le temps.

Sacha, Alexandra, Mathilde et Camille ont travaillé sur la thématique de l'agriculture, la situation qui leur a été proposée était la suivante :

« Vous habitez dans une commune à forte vocation agricole dans laquelle un jeune agriculteur propriétaire foncier souhaite s'installer. Il a eu connaissance de votre implication au sein du C.D.J.E et est, comme vous, soucieux du respect de la biodiversité. Il vous sollicite pour l'aider à définir son projet ? Que pouvez-vous lui proposer ? (Type d'agriculture, mode de production, type de produits, destinataires des productions.....) »

Le groupe propose que cet agriculteur développe des cultures selon les principes de l'agriculture raisonnée et/ou biologique, afin d'utiliser le moins possible d'insecticides et autres produits phytosanitaires.

Ils lui proposent de cultiver des fruits et légumes biologiques, adaptés à la saison et de les vendre sur les marchés de proximité plutôt que dans les supermarchés.

Cette exploitation pourrait également devenir un exemple afin de sensibiliser d'autres agriculteurs.

Ils lui déconseillent de pratiquer le labour des sols afin de protéger la faune du sol et de ne pas compacter la terre.

L'agriculteur pourrait planter des haies pour développer la faune qui y vit. Les haies et des plantations de fleurs permettraient d'assurer une alimentation aux insectes pollinisateurs (abeilles notamment).

Le reste des collégiens est ensuite intervenu pour faire d'autres propositions et poser des questions : ils proposent que l'agriculteur mette en place une AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne). Les adhérents s'engagent à acheter la production sur une année ce qui assure un revenu fixe et stable toute l'année au producteur.

Guillaume, Eric, Lucile V., Antoine et Typhaine ont réfléchi à l'aménagement d'un jardin, répondant à la situation suivante :

« Vos parents viennent d'acheter une maison avec un grand jardin (1 000 m²). Ils vous demandent des conseils pour occuper cet espace tout en ayant à l'esprit la préservation la biodiversité ? Que leur proposez-vous ? »

Ils proposent de mettre en place un potager biologique afin de ne pas utiliser de produits chimiques sur l'exploitation.

Pour l'arrosage, ils conseillent d'utiliser de l'eau de pluie pour économiser la ressource et un système de goutte à goutte pour augmenter l'efficacité d'apport en eau.

Ils proposent que des variétés de fruits anciennes, des espèces locales, bien adaptées au sol et au climat, soient plantées pour constituer un verger. Afin d'éloigner les merles qui risqueraient de se

nourrir avec les fruits, des CD pourraient être accrochés aux branches des arbres (cerisier par exemple) et la lumière du soleil reflétée par le disque aurait un effet effrayant sur les oiseaux. La mise en place d'un composteur permettrait d'avoir un apport pour enrichir la terre du potager ou le verger.

Pour ne pas avoir à utiliser de tondeuse électrique ou thermique, un mouton pourrait être mis dans le jardin.

Les collégiens proposent d'installer une piscine, le système de chauffage de l'eau pourrait être assuré par la géothermie. La filtration de l'eau serait faite naturellement sans ajout de produits chimiques grâce à une association de plantes et de poissons. A minima, un système à base de sel serait privilégié au traitement traditionnel par le chlore. Des haies pourraient être plantées pour héberger la faune.

Priscilla, Marie, Baptiste et Jean-Baptiste ont réfléchi à la mise en place d'actions pour sensibiliser les élèves à la préservation de la biodiversité, la situation qui leur a été proposée était la suivante :

« Le (la) Principal(e) de votre collège souhaite mettre en place des actions pour sensibiliser les élèves à la préservation de la biodiversité. En tant que membres du C.D.J.E, il vous sollicite pour l'aider à trouver des idées. Que pouvez-vous lui proposer ? »

Un espace préservé pourrait être délimité dans un coin du collège avec une mare et des caméras qui permettraient d'observer son évolution et favoriser la préservation des espèces locales et la sensibilisation des collégiens.

Le collège pourrait être recouvert d'un toit végétal afin de permettre d'isoler le bâtiment, capturer du CO2 et créer un refuge pour les insectes et les oiseaux.

Les vieux portables, piles, cartouches d'encre, bouchons plastiques et autres déchets pourraient être triés afin d'être recyclés. Cela éviterait que ces déchets ne soient pas relâchés dans la nature et permettrait que les matières premières qui les composent soient réutilisées.

Un composteur installé dans la cour permettrait de composter les déchets de cuisine, le compost serait ensuite utilisé pour enrichir le sol pour les plantations du collège.

Un potager cultivé par les collégiens permettrait de les sensibiliser aux variétés locales et à l'équilibre alimentaire.

Le reste des membres du CDJE a complété ces propositions. Le collège pourrait notamment mettre en place des expositions de sensibilisation à l'environnement.

Il leur semble important que l'espace préservé ne soit pas accessible, car la faune et la flore devront y être protégées. Il devra être aussi sécurisé notamment la mare pour éviter tout accident.

Les membres du CDJE se sont également interrogés sur la possibilité de consommer les légumes cultivés lors des repas scolaires.

A la suite de ces jeux collectifs, les animateurs ont fait un rappel aux collégiens sur les dernières séances de l'année à venir:

- Mercredi 10 mars : sortie au Ramier de Bigorre
- Mercredi 7 avril : séance au Conseil Général
- Mercredi 2 ou 9 juin : sortie sur la journée en forêt de Buzet – séance de clôture du CDJE

Les animateurs ont ensuite présenté plus précisément la sortie au Ramier de Bigorre et distribué aux collégiens un document de présentation du site. Cette visite sera encadrée par des animateurs d'une association qui assure la gestion du site.

Ils ont rappelé aux collégiens l'importance d'être correctement vêtus et chaussés pour être protégés contre le froid et l'humidité.

La séance s'est clôturée à 17h, puis les collégiens ont été raccompagnés à leur domicile par les compagnies de taxis. s

Les animateurs du CDJE,

Hélène VERBRACKEL

Willy AUTHESSERRE

Frédéric GUILLAUME

La Responsable du Service Environnement,

Annick VEZIER

Le Secrétaire à l'Environnement,

Claude RAYNAL

**Le Président du Syndicat Mixte
pour l'Etude et la Protection
de l'Environnement,**

Pierre IZARD

Liste des membres CDJE présents à la séance du 10/02/10

Membre	Collège	10/02/10
ADOUE Priscilla	Collège Larade MONTREJEAU	
ASSANA Alexandra	Collège G.Sand TOULOUSE	
BARTHELEMY Marie	Collège Pierre et Marie Curie LE FOUSSERET	
BLEY Typhaine	Collège FONTENILLES	
BOISHARDY Flora	Collège Jean Rostand BALMA	
BOUHAJ Karim	Collège Bellevue TOULOUSE	
CHARRY Angelo	Collège Bétance MURET	absent
CORNUAU-CAHOURS Yann	Collège Léon Blum COLOMIERS	absent
CUGNY Robin	Collège de QUINT FONSEGRIVES	absent
DICOSTANZO Baptiste	Collège Bois de la Barthe PIBRAC	
ESCANDE Antoine	Collège Jean Jaurès COLOMIERS	
FABARON Jean-Baptiste	Collège Clémence Isaure TOULOUSE	
FAURE Adrien	Collège Cantelauze FONSORBES	absent
FOSTIER Arthur	Collège Tillion AUSSONNE	absent
GORET Erwan	Collège Alain Savary FRONTON	absent
GUILLAUME Victor	Collège Léonard de Vinci TOURNEFEUILLE	
LEBEAU Mylène	Collège Jean Gay VERFEIL	
LIESSEM Tobjorn	Collège Antonin Perbosc AUTERIVE	absent
MAURY Mathilde	Collège Jean Jaurès CASTANET	
MELLOUKI Mehdi	Collège Georges Sand TOULOUSE	absent
M'HAMDI Karima	Collège Bellefontaine TOULOUSE	
NAOUN Sacha	Collège Pierre de Fermat TOULOUSE	
PAVARD Emma	Collège Claude Cornac GRATENTOUR	absente
PINA Alexandre	Collège Henri GUILLAUMET BLAGNAC	absent
SCHAMM Camille	Collège Plantaurel CAZERES	
SILLY Guillaume	Collège Montesquieu CUGNAUX	
TERRAL Eric	Collège Grand Selve GRENADE	
TOMAS Pierre	Collège Les Ponts Jumeaux TOULOUSE	absent
TORRES Lucile	Collège Paul Emile Vayssié AURIGNAC	absent
VAYROU Léa	Collège Les Chalets TOULOUSE	absent
VIGUE Lucile	Collège Emile Zola TOULOUSE	